



Communiqué spécial

Aux enseignantes et enseignants du 3^e cycle

Modification aux domaines généraux de formation Contenus obligatoires en orientation scolaire et professionnelle

LE MINISTRE A INTRODUIT UNE NOUVELLE OBLIGATION POUR LES
ENSEIGNANTES ET LES ENSEIGNANTS DU 3^E CYCLE DANS
L'INSTRUCTION ANNUELLE 2017-2018



« ... En vertu du même article, le ministre a aussi prescrit, dans les domaines généraux de formation, des contenus obligatoires en orientation scolaire et professionnelle qui doivent être intégrés dans les services éducatifs dispensés aux élèves. »

*** Article 2.4 – 2^e alinéa

Cette nouvelle disposition implique :

- De nouvelles obligations, au 3^e cycle du primaire, liées à des « Contenus en orientation scolaire et professionnelle - (COSP) ».
- Il y a 6 nouveaux contenus (voir tableau au verso).
- Ces 6 contenus doivent être répartis dans le cycle.
- En regard de l'autonomie professionnelle, les enseignantes et les enseignants du 3^e cycle devraient décider comment seront répartis les contenus.
- Il n'y aucune prescription sur le temps à allouer aux « COSP ».
- Aucune évaluation des contenus.

➔ Les enseignantes et les enseignants font probablement déjà des activités liées à ces contenus. Nous vous proposons de ne pas ajouter inutilement des activités, mais plutôt de cibler celles que vous ou d'autres intervenants faites déjà.



En cas d'incertitudes ou de dérives, n'hésitez pas à communiquer avec l'APL.

La FSE poursuivra ses revendications, considérant les impacts de ces contenus sur la charge de travail des enseignantes et des enseignants et l'absence d'investissements en ce qui concerne les ressources humaines et financières.

Modification aux domaines généraux de formation

Contenus obligatoires en orientation scolaire et professionnelle

AXES		COSP et résultats attendus de l'élève
Connaissance de soi : trois aspects	personnel	CHAMPS D'INTÉRÊT ET APTITUDES : produire une description de soi en termes d'intérêts et d'aptitudes
	social	INFLUENCE SOCIALE : sélectionner des exemples où ses attitudes, ses comportements ou ses valeurs sont influencés par les autres, puis des exemples où l'élève a de l'influence sur les autres
	scolaire	MÉTIER D'ÉLÈVE ET MÉTHODES DE TRAVAIL : comparer les méthodes de travail et les exigences du métier d'élève à celles observées dans le monde du travail ATOUS EN SITUATION DE TRANSITION : sélectionner des caractéristiques personnelles qui lui seront utiles pour se préparer au passage du primaire vers le secondaire (p.ex. : sens de l'organisation, débrouillardise, sociabilité, intérêt pour les activités de groupe ou sportives)
Connaissance du monde scolaire		CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉCOLE SECONDAIRE : comparer les principales différences et ressemblances entre l'école primaire et l'école secondaire
Connaissance du monde du travail		OCCUPATION DES GENS DE L'ENTOURAGE : élaborer une description de l'occupation des gens de son entourage immédiat

Août 2017

Vous trouverez l'Instruction annuelle 2017-2018
sur le site de l'APL (www.lignery.ca)
sous l'onglet « Documents/Documents de référence »